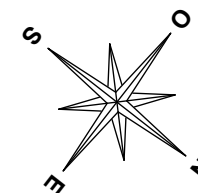
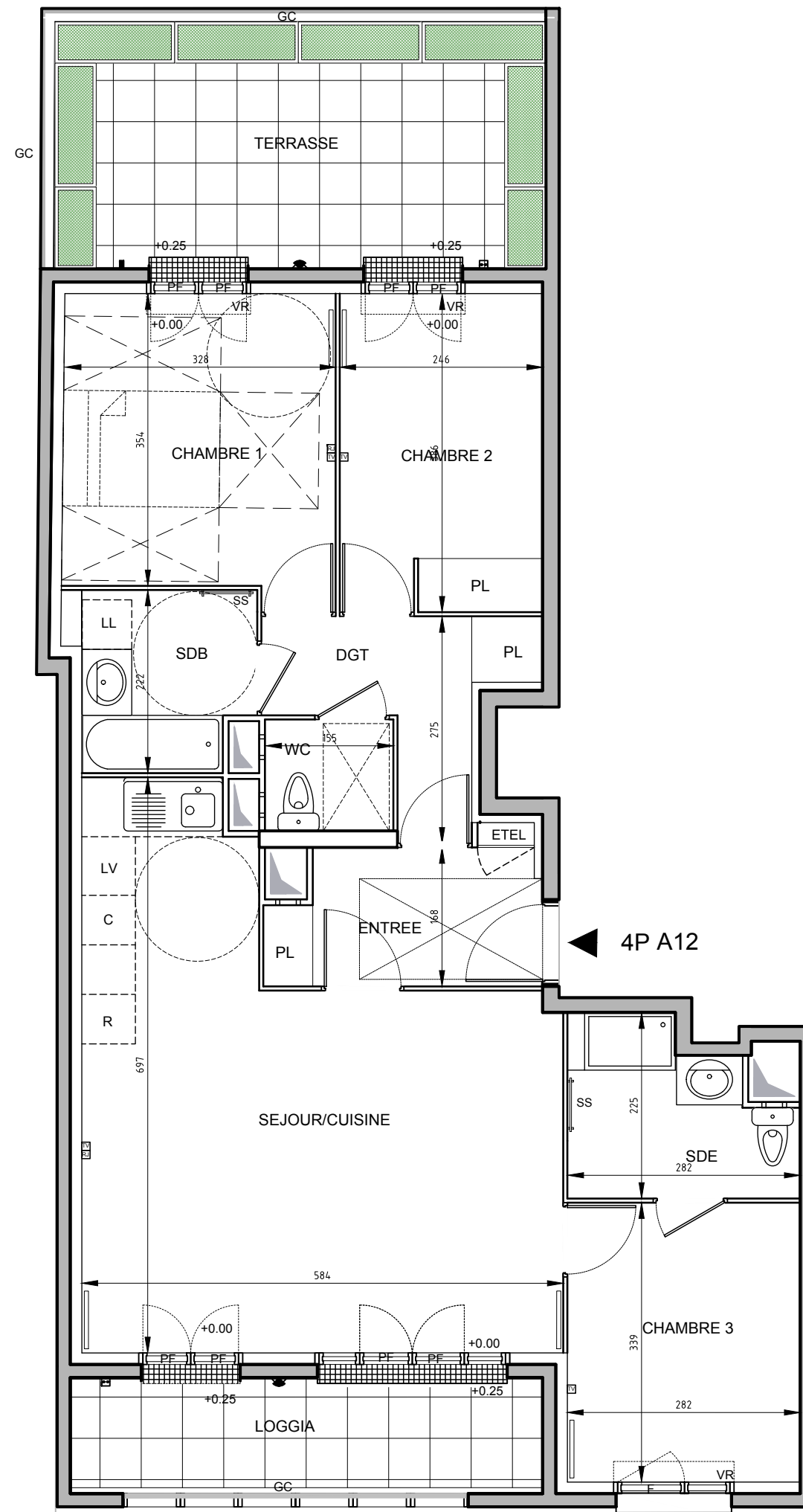


HALL A

APPARTEMENT 4 PIECES
n° A12 au 1^{er} étage



ENTREE	5.25 m ²
SEJOUR/CUISINE	30.80 m ²
DGT	5.14 m ²
CHAMBRE 1	11.98 m ²
CHAMBRE 2	9.46 m ²
CHAMBRE 3	9.56 m ²
SDB	4.60 m ²
SDE	5.13 m ²
WC	2.10 m ²

SURFACE TOTALE HABITABLE	84.02 m²
TERRASSE	17.83 m ²
LOGGIA	8.05 m ²
SURFACE TOTALE PRIVATIVE	109.90 m²

LEGENDE

F : Fenêtre	SS : Sèche Serviette
PF : Porte Fenêtre	R : Réfrigérateur
VR : Volet Roulant	LV : Lave Vaisselle
GC : Garde-corps	LL : Lave Linge
Soffite / faux plafond	C : Cuisson
ETEL: Tableau électrique	
PL : Placard	

Indice A Octobre 2017

Echelle :

Architecte : Jacques Soucheyre

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, réglementaires ou administratives de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.